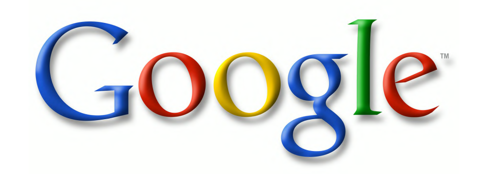
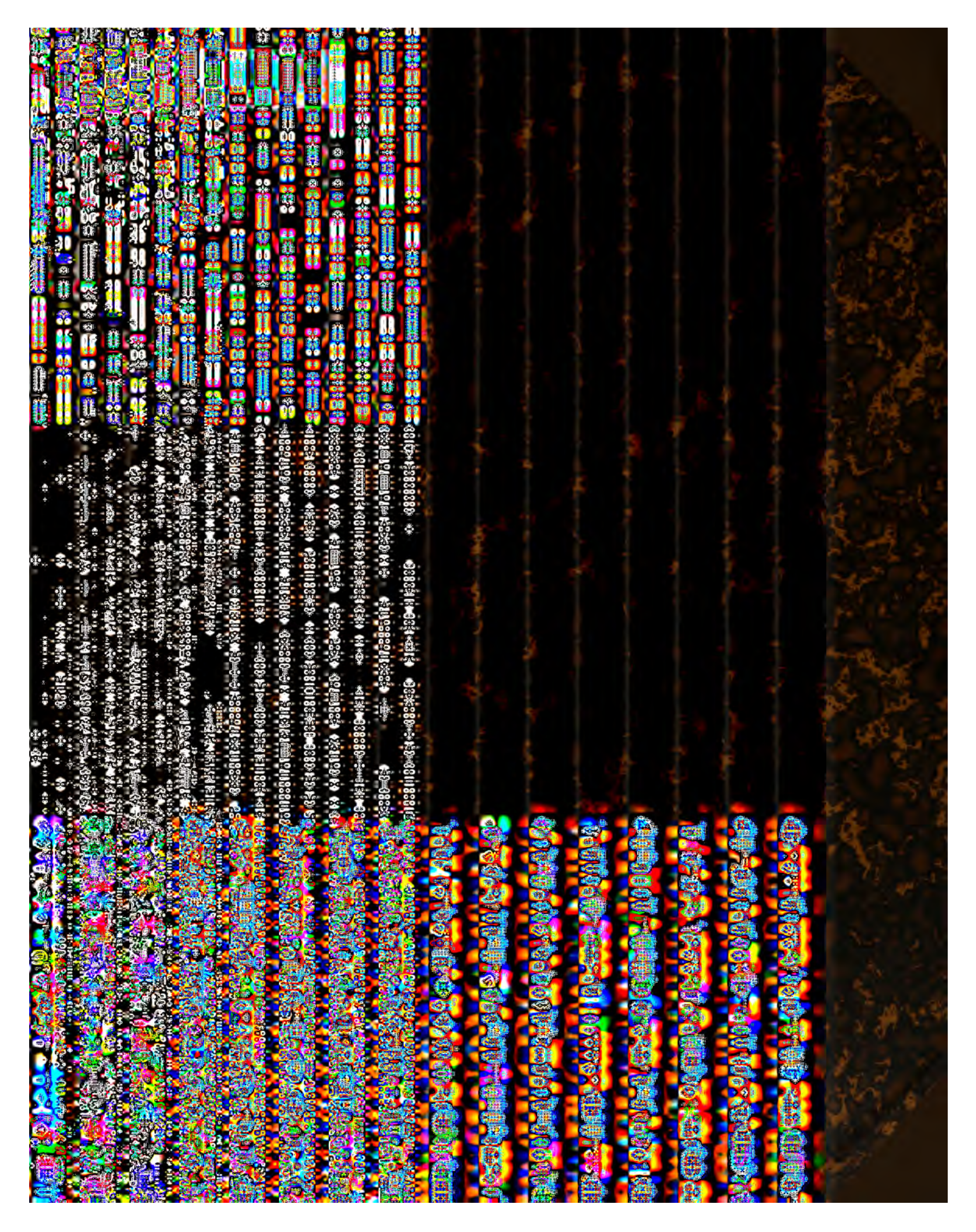
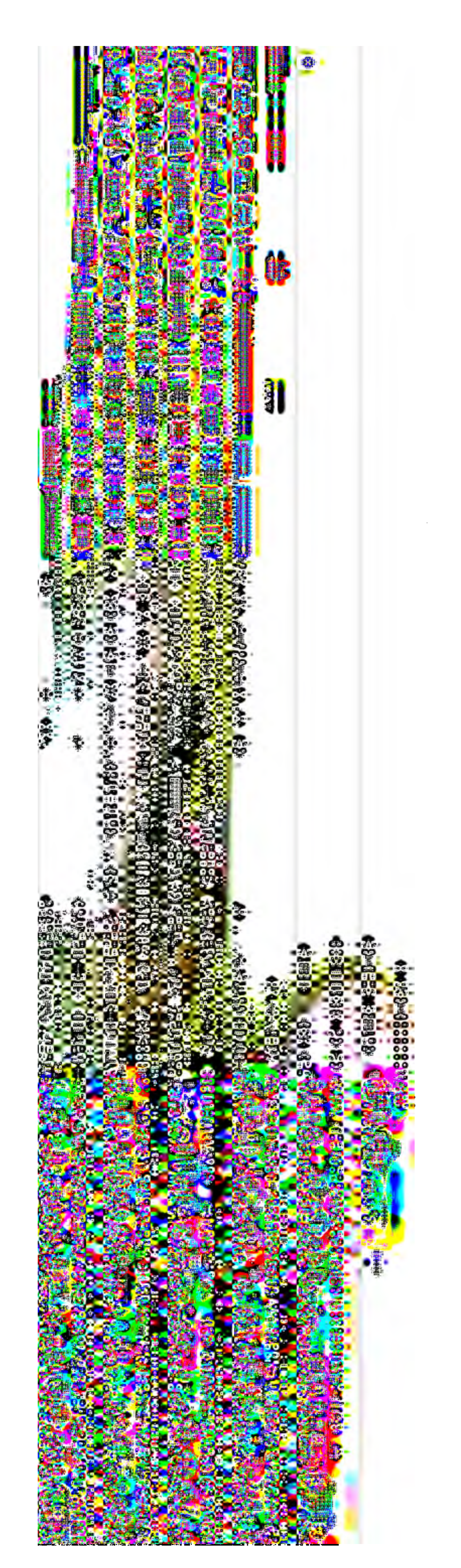






HIPPOCRATIS APHORISMI

[illegible] F[illegible]o.

I.

[illegible] [illegible]cedant, *singultum* tollunt. [illegible]

II.

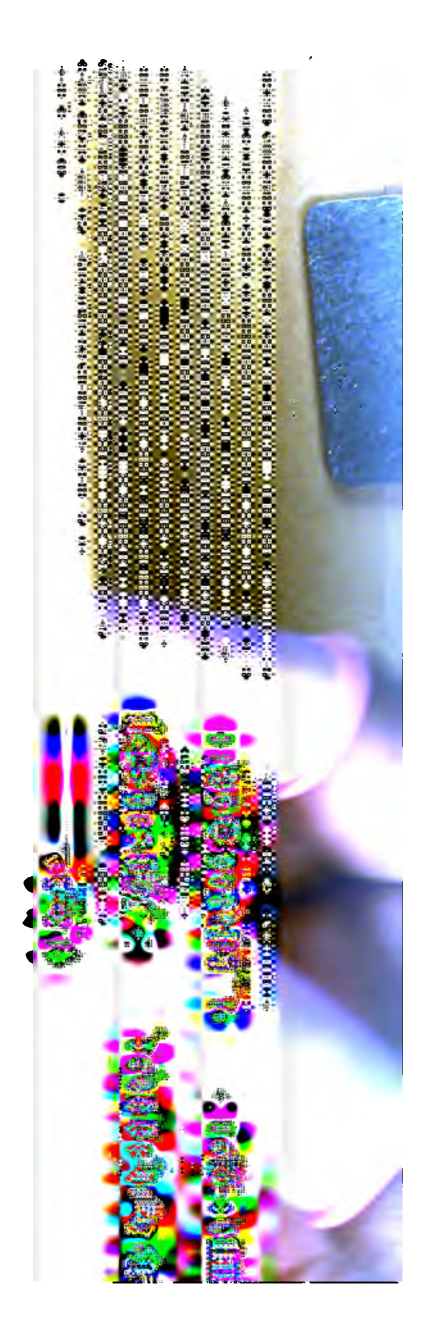
[illegible] [illegible] sunt, quamvis dete- [illegible] Sect. 2. aph. 50.

III.

[illegible] [illegible]gultus succedens, ma- [illegible]

IV.

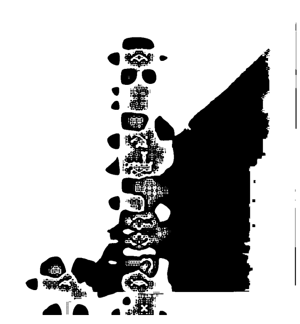
[illegible] ad [illegible] *plærumque* [illegible] Sect. 5. *aph.* 58.

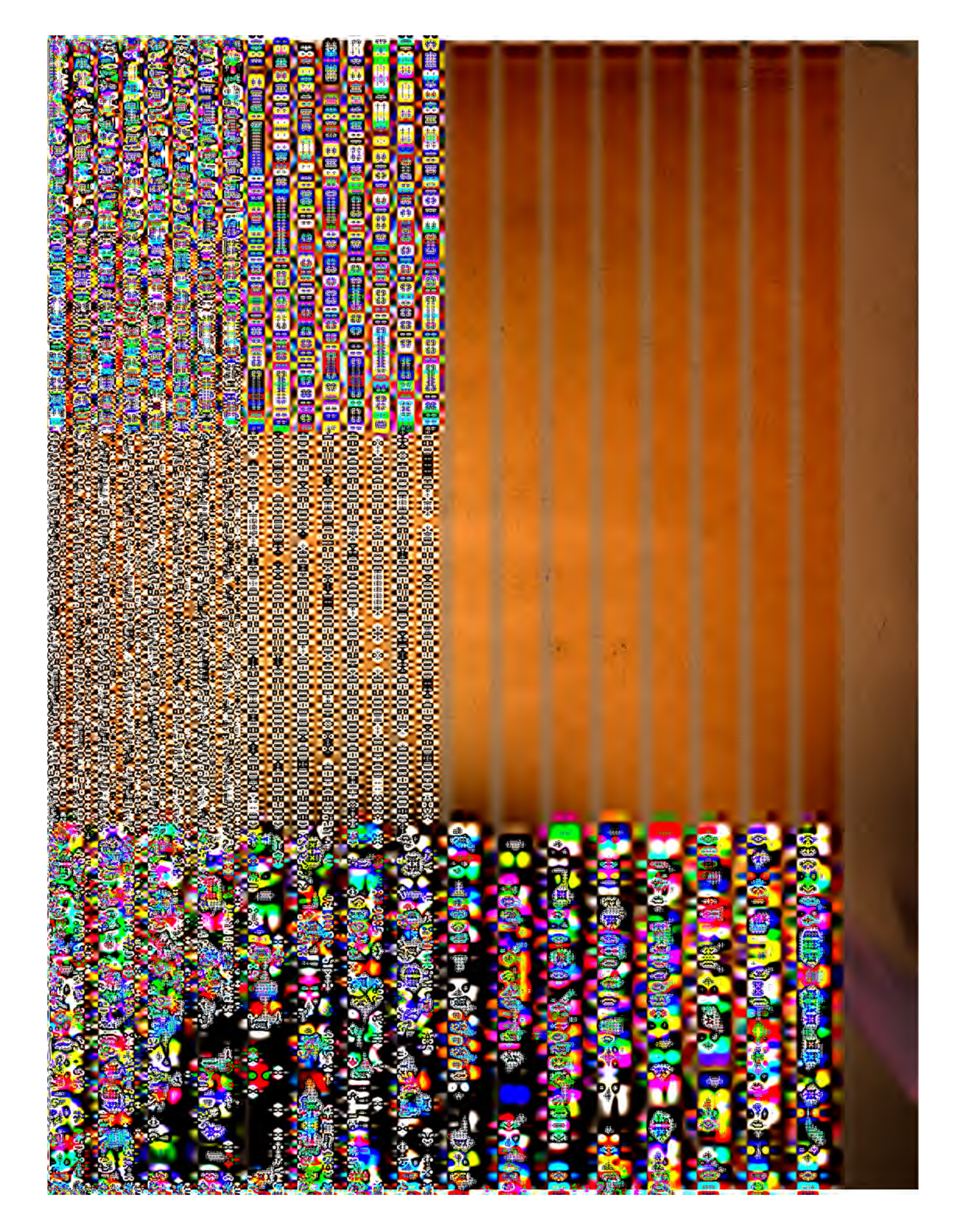




ACP

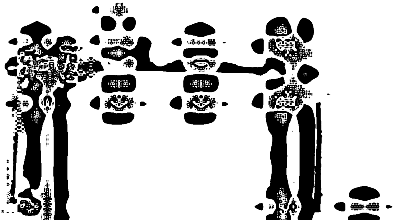
MCMII





ACP

MCMII



ESSAI

N° 245.

SUR

LE TABAC;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 8 août 1815, pour obtenir le grade de Docteur en médecine;

PAR LOUIS-ALEXANDRE ARVERS, né à Rouen,

Département de la Seine-Inférieure.

> *Sustentatur valetudo notitiâ sui corporis et observatione earum rerum, quæ res aut prodesse soleant, aut obesse, et continentiâ in victû omni atque cultu corporis tuendi causâ...,* etc. (CIC., lib. off. 2.)

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.

1815.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LEROUX, Doyen.
M. BOURDIER, *Examinateur.*
M. BOYER.
M. CHAUSSIER.
M. CORVISART.
M. DEYEUX, *Examinateur.*
M. DUBOIS.
M. HALLÉ.
M. LALLEMENT.
M. LEROY.
M. PELLETAN.
M. PERCY.
M. PINEL.
M. RICHARD.
M. SUE.
M. THILLAYE.
M. PETIT-RADEL.
M. DES GENETTES.
M. DUMÉRIL
M. DE JUSSIEU, *Président.*
M. RICHERAND, *Examinateur.*
M. VAUQUELIN, *Examinateur.*
M. DESORMEAUX, *Examinateur.*
M. DUPUYTREN.

Par délibération du 19 frimaire an 7, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A

MONSIEUR DE JUSSIEU,

Membre de l'Institut et de la Légion-d'Honneur; Conseiller de l'Université; Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, et du Muséum d'Histoire naturelle.

Témoignage public de mon profond respect, et de ma reconnaissance pour la bienveillance dont il m'honore.

A MON PÈRE,

ET

A MA MÈRE.

Recevez ce tribut que je dois à la tendre sollicitude avec laquelle vous n'avez cessé de veiller à mon éducation; mon bonheur ne sera parfait qu'autant que je pourrai contribuer au vôtre en vous donnant constamment des preuves de mon profond respect et de mon attachement.

L. A. ARVERS.

ESSAI

SUR

LE TABAC.

AYANT choisi le tabac pour sujet de ma dissertation inaugurale, j'ai cru que la manière la plus naturelle et la plus avantageuse d'en présenter l'histoire, était de la diviser en trois parties.

Dans la première partie, j'expose son histoire naturelle;

Dans la seconde, je parle de ses usages et de ses abus;

Et dans la troisième, de son utilité en médecine.

PREMIÈRE PARTIE.

LES Espagnols trouvèrent le tabac à peu près en 1520, dans le Jucatan, province du nouveau continent. Ils en firent usage à l'imitation des Américains, qui le nommaient alors *petun*, *yolt*, *pycielt*, et l'apportèrent bientôt en Europe. L'histoire rapporte que Roman Pane, ermite espagnol, et Hernandez de Tolède, furent les premiers qui le firent passer en Espagne et en Portugal : ce n'est qu'en 1560 qu'il parvint en France. Jean Nicot, alors ambassadeur du roi François II auprès de Sébastien, roi de Portugal,

l'ayant reçu en présent d'un noble Portugais, le cultiva, et fit, à son aide, différentes cures à Lisbonne même. Après avoir ainsi constaté ses propriétés, il les fit connaître à Catherine de Médicis, mère du roi, et lui en envoya des semences. Voilà pourquoi on a d'abord donné au tabac les noms d'*herbe de Nicot* et *d'herbe à la reine*. On dit que cette dernière employa tout son crédit pour le faire nommer *herbe Médicée*, mais qu'elle ne put y parvenir. On le nomma ensuite *herbe du grand prieur*, parce que le grand-prieur de France, qui appartenait à la maison de Lorraine, en usait beaucoup ; puis *herbe sainte*, *herbe de Sainte-Croix* et *herbe de Tournabon*, du nom de deux cardinaux, dont le dernier (Tornaboni) était nonce en France, et le premier nonce en Portugal. Beaucoup d'autres noms lui ont été donnés, d'abord par ceux qui se sont fait un mérite de ses différens usages, qu'ils ont propagés, puis par ceux qui lui ont attribué, avec beaucoup trop de libéralité, une foule de vertus. En dernier lieu, on s'est réduit à ne plus l'appeler que *tabac*, à l'exemple des Espagnols, qui les premiers lui ont donné ce nom. *Monardès*, qui a écrit sur cette plante dans le seizième siècle, dit qu'elle a pris cette dénomination du mot *Tabago*, nom donné par les Espagnols à une île où ils l'avaient trouvée en très-grande quantité. *Murray* observe qu'au contraire c'est la plante elle-même qui a donné son nom à l'île. Il paraît plus probable, dit le chevalier de Jaucourt, que les Espagnols lui ont donné ce nom de l'instrument dont ils se servaient pour la préparer, et qu'ils nommaient *tabaco*.

Le tabac, ainsi introduit en Europe, y fut bientôt généralement connu et acclimaté ; mais, loin d'être accueilli également de tout le monde, il alluma la guerre entre quelques savans ; les ignorans, en grand nombre, y prirent parti, et les femmes mêmes se déclarèrent pour ou contre lui. En peu d'années, on fit plus de cent volumes à la louange ou au blâme de cette plante : un Allemand nous en a conservé les titres. Malgré les adversaires qui attaquèrent son usage, il séduisit toutes les nations, et se répandit de l'Amérique

jusqu'au Japon. Il ne faut pas croire qu'on le combattit seulement avec la plume, les plus puissans monarques le proscrivirent très-sévèrement. Le grand-duc de Moscovie, Michell Fédérowits, voyant que la capitale de ses états, bâtie de maisons de bois, avait été presque entièrement consumée par un incendie, dont l'imprudence des fumeurs qui s'endormaient la pipe à la bouche fut la cause, défendit l'entrée et l'usage du tabac dans ses états; premièrement, sous peine de la bastonnade, qui est un châtiment très-cruel dans ce pays-là; ensuite, sous peine d'avoir le nez coupé, et enfin de perdre la vie. Amurat IV, empereur des Turcs, et le roi de Perse, Scach-Sophi, firent les mêmes défenses dans leurs empires, et sous les mêmes peines. Nos monarques d'Occident, plus rusés politiques, chargèrent de droits exhorbitans l'entrée du tabac dans leurs royaumes, et laissèrent établir un usage qui s'est à la fin changé en besoin.

Le tabac se cultive en très-grande quantité dans plusieurs endroits de l'Amérique, surtout dans les îles Antilles, en Virginie, à la Havane, au Brésil, auprès de la ville de Comana; et c'est ce dernier que l'on nomme *tabac de Verine.* Il croît aussi partout en Perse, particulièrement dans la Susiane, à Hamadan; dans la Caramanie déserte, et vers le sein persique; ce dernier est le plus estimé. On ne sait point si cette plante est originaire du pays, ou si elle y a été transportée: on croit communément qu'elle y est passée d'Égypte, et non pas des Indes occidentales. Il nous vient du tabac du Levant, des côtes de la Grèce et de l'Archipel, par feuilles attachées ensemble. Il s'en cultive aussi beaucoup en Allemagne et en Hollande. Anciennement sa culture était très-commune en France, et elle y réussissait à merveille, particulièrement en Guyenne, du côté de Bordeaux et de Clérac; en Béarn, vers Pau; en Normandie, aux environs de Lery; et en Artois, près Saint-Paul. Mais la difficulté de faire concourir cette liberté avec le soutien des droits établis sur la consommation fit prendre le parti de supprimer toute plantation dans l'intérieur; et on s'est servi depuis de feuilles de différens crus

étrangers, jusqu'à ce que le gouvernement, n'ayant pour but que la richesse du pays, en ait de nouveau permis la culture en France.

On connaît aujourd'hui sept espèces de tabacs. Le *N. tabacum* est la première connue ; c'est aussi celle que l'on cultive le plus généralement, sans doute parce que ses feuilles plus grandes rapportent davantage. Elle s'est tellement naturalisée en Europe, qu'elle y croît aujourd'hui presque sans soins et sans culture. Elle fleurit en juillet ou en août, et supporte quelquefois les hivers modérés ; cependant elle est ordinairement annuelle dans nos climats ; mais au Brésil, dit *Bomare*, elle fleurit continuellement, et vit dix à douze ans. Les autres espèces sont : le *N. pusilla*, trouvé à la Vera-Crus ; le *N. fructicosa*, originaire de la Chine et du cap de Bonne-Espérance ; le *N. rustica*, le *N. paniculata* et le *N. glutinosa*, exotiques comme les autres, nous viennent de l'Amérique ; elles se sont parfaitement acclimatées en France. La dernière espèce, le *N. urens*, s'éloigne tellement des autres par la différence de la structure de son fruit, que M. *de Jussieu* pense qu'elle ne doit apppartenir ni au même genre, ni à la même famille.

Les plantes du tabac sont parvenues à leur plus grand degré d'accroissement et de maturité trois mois ou trois mois et demi après leur plantation. On les cueille alors pour les faire sécher sous des hangars ; après leur dessèchement, on les met en tas, et lorsqu'elles ont fermenté convenablement, on les place par couches dans des barils ou boucauts, en les comprimant fortement. Cette manière d'emballage très compacte est un des points les plus essentiels pour la bonne conservation du tabac. Par ce moyen, si d'ailleurs il a été bien préparé, il ne fermente plus ; autrement, il éprouve une fermentation nouvelle, et pourrit dans le tonneau. La manière de cultiver et de récolter le tabac varie d'ailleurs beaucoup, suivant les pays, comme on peut s'en convaincre dans les ouvrages sur sa culture.

Lors que ces barils ou boucauts de tabac sont arrivés dans nos ma-

nufactures, après avoir séparé les feuilles moisies de celles qui sont saines, on provoque de nouveau leur fermentation en les aspergeant légèrement avec une solution de muriate de soude, ou, ce qui vaut mieux, avec l'eau de mer, dans laquelle on ajoute un peu de sirop de sucre ; enfin, au bout de deux à trois jours, on arrête la fermentation par la dessiccation, suivie de la privation du contact de l'air; le tabac est alors filé en manière de grosses cordes, pour être ensuite vendu aux consommateurs.

On voit que le tabac, dont tant de personnes se sont fait un besoin, subit, avant d'être employé, diverses préparations; elles lui font perdre, à la vérité, quelques-uns de ses principes ; mais souvent il contracte d'autres propriétés nuisibles à la santé : ce qui mérite surtout attention sous ce point de vue, est l'usage des *sauces* avec lesquelles on prépare les différentes espèces de tabac à fumer ou à prendre par le nez. Malheureusement l'intérêt des fabricans étant de donner au tabac le plus de poids possible, ils observent rarement les proportions nécessaires des différentes substances avec lesquelles ils composent leurs *sauces ;* ces proportions n'ont d'ailleurs jamais été bien déterminées, l'ancienne ferme générale ellemême n'a jamais suivi aucune règle à cet égard, contre l'avis du célèbre et malheureux *Lavoisier,* qui périt avec ses collègues, sous le vain prétexte qu'ils avaient fraudé, falsifié, empoisonné une substance de première nécessité pour le peuple (1). Ces substances employées dans la fabrication ne sont pas toujours dangereuses ; ainsi le désir de donner au tabac un arome flatteur fait employer aux fabricans des baies de sureau, de l'ambre, de la civette, de la muscade, du gérofle, de la vanille, de la cannelle et autres aromates, dont l'énumération serait trop longue ; d'autres le colorent quand il n'est pas d'une couleur assez foncée, avec le bois de Brésil, le thé, le marc de café, les feuilles de noyer, tandis qu'en

(1) *Cadet Gassicourt*, Bulletin de Pharmacie.

Espagne, au contraire, on y mêle une argile ferrugineuse d'un jaune pâle et d'une finesse extrême pour en affaiblir la couleur; quelques-unes de ces substances ont bien quelques inconvéniens: c'est ainsi que les décoctions de thé, de café, de noyer, peuvent donner au tabac une propriété astringente, opposée à celle qui doit provoquer la sécrétion muqueuse; mais elles ne sont point nuisibles à la santé.

Il n'en est point de même lorsqu'il entre dans la composition du tabac, et d'une manière quelconque, une certaine quantité de plomb ou d'oxyde de plomb, de cuivre, d'antimoine, de nitrate de potasse, d'opium, de gomme-gutte, d'hellébore noir, de sulfate de fer, de sulfate d'alumine et de potasse, de muriate de mercure, etc.; ces substances sont extrêmement dangereuses, et *empoisonnent infailliblement* (1) le tabac. Les fabricans devraient entièrement abolir la coutume de l'envelopper dans des feuilles de plomb, parce que ce métal est trop susceptible d'être attaqué; ces fraudes ont lieu assez fréquemment, et dans tous les pays du monde. Le collége de médecine de Pétersbourg, reconnut en 1803 un tabac vert, falsifié avec de la cendre, et d'une telle causticité, qu'il rongeait la lame osseuse qui sépare les narines et y engendrait la carie: sur son rapport, la fabrication en fut défendue. D'après un assez grand nombre d'exemples semblables, on ne peut trop s'étonner que les gouvernemens aient fait jusqu'à-présent aussi peu d'attention à la falsification du tabac.

L'analyse du tabac a été faite avec beaucoup de soin par M. *Vauquelin*. Ce savant chimiste, voyant que les préparations variées et très-multipliées qu'on a coutume de lui faire subir n'étaient pas suffisantes pour amener tout autre végétal herbacé au même état, a pensé qu'il devait exister dans le genre nicotiane quelque principe particulier. Ce motif l'a déterminé à faire une analyse soignée

(1) Journal de Pharmacie, janvier 1815.

des espèces de nicotiane employées pour la fabrication du tabac, comparées aux tabacs préparés dans différentes manufactures de France ou de l'étranger.

Il résulte des nombreuses expériences qui ont été faites à cet égard que le suc de nicotiane contient :

1.° Beaucoup d'albumine de nature animale;

2.° Du malate de chaux avec excès d'acide ;

3.° De l'acide acétique ;

4.° Du nitrate et du muriate de potasse ;

5.° Une matière rouge soluble dans l'alcohol et dans l'eau, qui n'est pas encore bien connue ;

6.° Du muriate d'ammoniaque;

7.° Enfin un principe âcre, volatil, sans couleur, soluble dans l'eau et dans l'alcohol, différant des autres produits végétaux connus, et procurant au tabac préparé les propriétés qui le distinguent de toute autre préparation.

M. le professeur *Vauquelin* a trouvé dans les tabacs préparés les mêmes principes que ceux énoncés ci-dessus, et de plus du carbonate d'ammoniaque, et du muriate de chaux, provenant sans doute, observe-t-il, de la décomposition mutuelle du sel ammoniaque et de la chaux qu'on y ajoute pour leur donner du montant.

Le principe particulier dont nous venons de parler a la même odeur que celle de la fumée de tabac, une saveur âcre et même caustique, également semblable à celle que produit la fumée de tabac, ou du tabac lui-même, lorsqu'il tombe dans la gorge. Il distingue le tabac de toute autre préparation végétale qu'on pourrait lui comparer. D'après cela, il est facile de concevoir comment il agit si promptement sur la membrane du nez, qu'il irrite au point d'exciter des éternuemens violens, et quelquefois dangereux chez les personnes qui n'y sont point accoutumées ; comment il cause dans la gorge une âcreté insupportable, donne des nausées, et fait vomir lorsqu'il descend jusque dans l'estomac ; comment, introduit en lavement dans les gros intestins, il rappelle à la vie, par l'irritation

qu'il y produit, les personnes asphyxiées par submersion. Ce principe, dit le chimiste dont nous avons parlé, pourrait servir à former un tabac artificiel avec des poudres inodores, ou à raccommoder les tabacs avariés, ou enfin à donner plus de force à ceux qui n'en auraient pas suffisamment.

SECONDE PARTIE.

Le tabac n'est point, comme beaucoup d'autres végétaux, une denrée de première nécessité ; il n'offre presque aucun véritable secours à l'homme, soit en santé, soit en maladie. En médecine, son emploi est souvent dangereux. Comment se fait-il donc que cette plante ait acquis dans le monde une si grande célébrité? Comment et pourquoi, depuis deux siècles, s'est-elle multipliée si rapidement dans tous les coins du globe? Le tabac a séduit toutes les nations : l'Arabe le cultive dans ses déserts ; les Japonnais, les Indiens, les Chinois en font usage ; on le trouve dans les contrées brûlantes de l'Afrique, et les habitans des zones glaciales ne peuvent s'en passer. Il plaît au Nègre, au Lapon, au sauvage de l'Amérique ; il est enfin de mode chez presque tous les peuples civilisés de la terre. Les uns le mâchent ; les autres remplissent leur bouche de sa fumée ; d'autres en respirent la poudre par le nez. Les riches comme les pauvres en font une consommation prodigieuse. Pour tous ceux qui en font usage c'est une jouissance, ou plutôt un besoin, qui même fait souffrir celui qui ne peut le satisfaire. Il n'est pas jusqu'à l'homme le plus misérable qui, après un morceau de pain, ne préfère le tabac à tout le reste. D'où vient donc l'attrait puissant qu'a cette plante? Elle appartient à une famille qui ren-

ferme plusieurs poisons. Dans sa fraîcheur, elle a une odeur vénéneuse et narcotique. Comment, étant séchée et pulvérisée, peut-elle changer de nature au point de satisfaire tant de goûts et d'être recherchée par tant de monde? Doit-elle cette faveur à l'espèce d'ivresse que cause sa fumée, ou à la petite convulsion *agréable* que produit sa poudre quand on la respire? Est-ce parce qu'elle agace ou ébranle les nerfs qu'on aime à en user, ou à cause du bien-être qu'elle semble faire éprouver, en dégageant les cavités nasales des mucosités qui y séjournent? Sans m'arrêter à décider ces questions, je vais parler de l'usage et de l'abus du tabac, et en même temps de son action sur l'homme et sur les animaux.

§. I.er Il est très-probable que les Américains sont les premiers qui ont appris aux Européens à fumer le tabac. Cependant quelques auteurs nous rendent redevables de cette habitude aux Asiatiques, avec qui nous commercions avant la découverte de l'Amérique; l'usage de fumer est donc pour le moins aussi ancien que la découverte de ce nouveau continent. Pendant long-temps on n'avait d'autre moyen de faire venir la fumée dans la bouche que celui qui consiste à sucer par une extrémité plusieurs feuilles contournées et allumées par l'autre, lorsque les Anglais, ayant découvert la Virginie en 1785, s'aperçurent que les habitans se servaient de tubes d'argile grossièrement fabriqués, et les apportèrent en Angleterre, où on en fit de mieux confectionnés; alors on prit l'habitude de fumer dans tout ce royaume, et par suite dans tous les autres pays de l'Europe. Aujourd'hui, dit *Bomare*, en Europe, en Turquie, en Perse, et même en Chine, on se sert de la pipe pour fumer; mais dans les deux presqu'îles de l'Inde, et dans les îles de l'Océan oriental, presque tous les peuples fument des chirontes ou petits rouleaux de feuilles de tabac, appelées *cigares* en Amérique.

Celui qui fume pour la première fois éprouve le plus souvent une secousse plus ou moins forte déterminée par l'action irritante

de la fumée de tabac. Presque toujours il avale une certaine quantité de cette fumée, et alors il est tourmenté par des vertiges, des maux de tête, un état d'anxiété, des défaillances, une chaleur brûlante, des tremblemens, des sueurs froides, des vomissemens, une sorte d'ivresse suivie de somnolence ; il est exposé à contracter de dangereuses maladies, telles que des diarrhées chroniques, la dysenterie, etc. ; on a vu même plusieurs fois survenir l'ictère. *Borelli* en rapporte un exemple ; il dit qu'un jeune homme qui avait avalé une certaine quantité de fumée de tabac fut pris des accidens dont nous venons de parler, et qu'après de fortes douleurs, il lui survint un ictère, qu'il garda fort long-temps.

Par son âcreté, la fumée de tabac irrite fortement la muqueuse de la bouche, les glandes muqueuses qu'elle recouvre, et les glandes salivaires ; aussi les fumeurs sont obligés de cracher souvent, et perdent une très-grande quantité de salive. On ne devrait pas regarder comme indifférente l'heure de la journée à laquelle on fume ; si l'on fume peu de temps avant de manger, on prive l'estomac des sucs qui doivent y arriver avec les alimens, et l'on rend ainsi la digestion plus difficile ; d'un autre côté, on conçoit facilement qu'elle sera troublée si l'on fume après le repas, quoique dans ce second cas la perte de la salive soit moins désavantageuse. Il vaudrait donc mieux ne faire usage de la pipe qu'aux heures les plus éloignées de celles où l'on mange.

La fumée de tabac ne devient un plaisir qu'à la longue; mais ce plaisir, produit de l'habitude, est plus souvent nuisible qu'utile : elle occasionne, ainsi qu'il vient d'être dit, la perte d'une très-grande quantité de salive, qui, sans cela ne serait point rejetée, et ne peut être remplacée par la quantité de liquides qu'elle force de boire. Elle détruit l'appétit; par cette raison, le tabac peut souvent suppléer à la modicité des vivres du malheureux soldat.

L'usage modéré de la pipe peut être utile aux hommes d'un tempérament mol et lymphatique. Les habitans des pays froids et

humides se trouvent bien de son usage. Il convient aux Hollandais, et en général aux habitans du nord, tandis qu'il est nuisible aux habitans des pays méridionaux qui ont une constitution bilieuse et nerveuse. L'excrétion surabondante des fluides salivaire et muqueux qui n'est pas sans avantage pour les premiers, n'en a aucun pour les derniers : cette habitude ne convient point à ceux qui ont une constitution facilement irritable, quel que soit d'ailleurs le climat où ils vivent. Les personnes qui ont fait un long usage de la pipe assurent que par-là ils se sont exemptés de coliques flatulentes, et ont constamment le ventre libre.....

La fumée de tabac est donc utile, mais il ne faut point en faire abus : l'excès ici, comme en tout, est mauvais. Quand l'habitude de fumer s'est changée en une passion si forte, qu'elle ne permet plus à ceux qu'elle tourmente de vivre sans avoir continuellement *la pipe à la bouche*, elle les expose alors à un grand nombre d'accidens et de maladies dont ils sont souvent victimes. Un homme qui avait parié de fumer vingt-cinq cigares de suite devint stupide, perdit entièrement l'usage de ses sens, et ne le recouvra qu'après de violens vomissemens. Deux frères, dont l'un avait fumé dix-sept, et l'autre dix-huit cigares, tombèrent en apoplexie et perdirent la vie. On lit, dans différens auteurs de nosographie, que de semblables excès ont souvent été la cause de l'apoplexie, de l'épilepsie, de la goutte, de différentes maladies de poitrine, de la jaunisse et de la fièvre lente. L'un de ces auteurs, *Tissot* (1), assure qu'il n'a connu personne, qui, trop attaché à la passion de fumer, soit parvenu à la vieillesse.

La fumée de tabac laisse dans la bouche une odeur infecte très-désagréable pour ceux qui ne fument point, et dont il est très-difficile de se débarrasser : elle noircit les dents et en détermine la carie. Ces différens inconvéniens, outrés par ceux qui ont

---

(1) *Epistola practica*, p. 337.

écrit sur les mauvais effets du tabac, ont été le sujet d'un grand nombre de traités, au nombre desquels on remarque celui d'un roi d'Angleterre (Jacques), qui adresse à ses sujets cette pompeuse exhortation : « *Tandem igitur, o cives! quis pudor! Rem insanam abjicite, ortam ex ignominiâ, indè et ira Numidis accenditur, corporis sanitas atteritur, res familiaris corroditur ; dignitas gentis senescit domi, vilescit foris : rem visu turpem, olfactu insuavem, cerebro noxiam, pulmonibus damnosam, et si dicere liceat, atri fumi nebulis tartareos vapores proximè representantem!* »

§. II, L'habitude de prendre le tabac en poudre par le nez n'est pas moins commune que celle de le fumer; peut-être même est-elle devenue plus générale.

On met le tabac en poudre plus ou moins fine, quand cette poudre est grossière on le dit râpé ; quand elle est très-fine, on lui donne le nom de *tabac d'Espagne* (1). Il reçoit d'autres noms des différentes manufactures où il est préparé, et des pays où il est récolté. Nous avons dit ailleurs que ces différentes sortes de tabac avaient souvent le défaut d'être mêlées avec d'autres substances, qu'on y ajoutait, pour leur donner du montant, de la couleur et de l'odeur. Les fabricans y mettent différentes substances, quelquefois irritantes, pour satisfaire les consommateurs eux-mêmes ; en effet, cette poudre excite, dans le commencement, des mouvemens convulsifs, ensuite une sensation plus douce, et finalement il faut, pour réveiller le chatouillement, qu'elle soit plus aiguisée et plus pénétrante. Il est des détaillans qui, pour débiter leur tabac aux gens qui en ont fait un long usage, ont imaginé de le suspendre dans les retraits, afin de le rendre plus âcre et plus piquant ; et il faut avouer, dit le chevalier de Jaucourt (2), que l'analogie est

---

(1) Encyclopédie, art. *Tabac.*
(2) *Idem.*

bien trouvée ; d'autres le mettent au karabé pour l'imbiber tout à coup d'une odeur aromatique capable d'affecter l'organe usé de l'odorat.

Lorsqu'on *prise* le tabac pour la première fois, il fait éternuer, et occasionne des vertiges. *Andry* (page 449) rapporte qu'un homme qui faisait usage de cette poudre fut frappé d'une attaque d'apoplexie dont il faillit périr ; par la suite il fut forcé de perdre peu à peu cette habitude, pour ne pas éprouver de nouveau le même accident. Quand on fait du tabac un usage journalier, il affaiblit l'action des nerfs qui perçoivent la sensation des odeurs, et alors il ne fait plus éternuer, et détruit la force de l'organe de l'odorat. Au commencement, il augmente beaucoup la sécrétion du mucus ; mais lorsqu'on y est tout-à-fait habitué, cette sécrétion est souvent diminuée, au point que le tabac se dessèche dans les cavités nasales, et s'y attache fortement. Il est tout-à-fait remarquable que les maniaques, en général, et presque tous en particulier, l'aiment beaucoup, lors même qu'ils n'y étaient point accoutumés avant leur maladie. J'ai eu occasion de voir ce que j'avance à l'hôpital de la Salpêtrière : on a vu des maniaques manger cette poudre (1).

L'utilité en est démontrée plutôt par l'opinion que par l'expérience ; elle garantit de l'impression des mauvaises odeurs, et entretient une irritation continuelle de la muqueuse nasale ; ce sont les seuls avantages qu'on lui connaisse. *Lorry* (2) dit que son usage ne convient point aux personnes de constitution nerveuse ; il pense que, si les maladies nerveuses sont plus communes de notre temps, cela tient à l'habitude de prendre du tabac ; il a connu une femme d'une santé vigoureuse qui avait des accès d'hystérie quand elle faisait abus de cette poudre. *L. Greding* (3) dit que, prise en trop

(1) *Isenflamm. de Therapiâ maniæ*, p. 5, not. 14.
(2) *De Melancholiâ*, t. 1, p. 123.
(3) *In Comment.*, Leips., vol. 14, p. 650.

grande quantité, elle augmentait l'épilepsie et la fureur. On lit le fait suivant dans le Traité d'opération de *Fages :* Un Anglais qui avait depuis long-temps l'habitude de prendre du tabac, souffrait d'une céphalalgie insupportable ; aucun traitement n'avait pu l'en débarrasser. Il s'adressa par hasard à un chirurgien français qui naviguait sur le même bâtiment que lui : ce chirurgien employa d'autres remèdes, qui ne réussirent pas mieux que les premiers : mais, s'étant aperçu que la douleur était fixe et correspondait au sinus frontal, il offrit au malade de lui appliquer une couronne de trépan sur l'endroit douloureux. Celui-ci accepta la proposition ; le chirurgien fit l'opération, et retira du sinus deux concrétions de la grosseur d'une fève chacune : la céphalalgie disparut. Ce fait assez extraordinaire m'a engagé à faire quelques recherches : dans le nombre de cadavres que j'ai ouverts, j'ai trouvé deux fois dans les sinus frontaux, et une fois dans le sinus maxillaire, des concrétions semblables, assez dures, et de couleur jaune tirant sur le brun, qui peut-être avaient été formées dans le principe par l'introduction de quelques grains de tabac dans ces sinus.

L'usage de mâcher le tabac est moins ancien ; ce n'est probablement qu'après l'avoir pris en poudre et en fumée qu'on s'est imaginé de faire macérer ses feuilles dans la bouche. Les marins, les soldats et le peuple prennent le tabac de cette manière, qui leur est beaucoup plus commode que les deux autres, à cause du genre de travaux qu'ils ont à supporter : cette *mâchication* trop prolongée produit souvent l'ivresse ; elle gâte bien plus l'haleine que la fumée, attaque les dents et corrode les gencives. Il faut avoir le goût bien dépravé, et aimer prodigieusement le tabac pour se livrer à cette habitude.

§. 3. On vient de voir combien l'action de cette plante est violente, lors même qu'elle n'est mise en contact qu'avec l'organe du goût et de l'odorat; cette action, bien plus énergique, est souvent suivie d'accidens très-graves, quelquefois même de la mort, lorsque le tabac est introduit à l'intérieur. Lorsque ses feuilles sont avalées,

elles produisent des nausées, des vertiges, de violens vomissemens, et plusieurs évacuations alvines (1). L'usage de la bière, où on a fait fermenter une certaine quantité de tabac donne lieu à des vomissemens et à des déjections aussi considérables, auxquels succèdent le sommeil et des sueurs abondantes : donné aux animaux, il a déterminé les mêmes accidens ; un chien auquel on avoit fait manger quelques feuilles de tabac vomit des matières colorées par du sang (2). Le tabac peut donc être regardé comme un éméto-cathartique extrêmement violent, et qui, par son action, se rapproche de celle de toutes les plantes vénéneuses de la même famille.

Ses feuilles ou leur décoction appliquées sur la surface du corps ont agi de la même manière : ceci est prouvé par un grand nombre de faits ; je ne rapporterai que les plus dignes de foi. Mises sur l'estomac, elles font vomir au bout d'un certain temps, et donnent lieu à une inflammation érysipélateuse (3). Une femme voulant guérir ses enfans de la teigne et détruire la vermine qui les rongeait, les frotta avec une pommade composée de beurre et de poudre de tabac ; bientôt après, ils furent tous saisis de vertiges, de nausées et de violens vomissemens, de défaillance, de chaleur ardente et de sueurs ; ils tombèrent ensuite pendant vingt-quatre heures dans un état semblable à l'ivresse (4). Des lotions réitérées avec la décoction de tabac, sur une plaie qui avait son siége à la cuisse, ont déterminé très-promptement les mêmes accidens (5). Des linges trempés dans une pareille décoction et appliqués sur des parties galeuses furent cause d'un vomissement sanguinolent et de convul-

(1) Diemerb., *Tractatus de Peste*, p. 249.

(2) Gesner, *Epistola ad Adolphum Occonem*, année 1565, lib. 2, fol. 79, pag. 2.

(3) *Ramazini*, Maladies des art.

(4) *Ephemerid. natur. cur.*, dec. 2, an 4, p. 40.

(5) *Ibid*, an 2, obs. 108, p. 262 et suiv.

sions. Un mari voulant se guérir de la gale, et sa femme s'en préserver, se lavèrent tous les deux avec une décoction concentrée de feuilles de tabac ; une heure après, sentiment d'ivresse, céphalalgie, sécheresse particulière de la peau ; le mari fut pris d'un vomissement violent, sa femme d'une diarrhée non moins forte. Le lendemain différentes affections spasmodiques avec dyspnée, dont ils furent délivrés par un bain chaud qui excita une sueur abondante (1). Une jeune fille, ayant couché dans un magasin de tabac, périt après d'horribles convulsions (2). Un jeune enfant auquel on avait soufflé de la fumée de tabac dans les narines périt de la même manière. On trouve dans les auteurs qui ont écrit contre l'usage du tabac, mais surtout dans les Éphémérides des curieux de la nature un grand nombre de faits semblables, par lesquels on a essayé de prouver que son emploi à l'extérieur était toujours suivi d'accidens graves : comme beaucoup d'entre ces faits ont été écrits avec prévention, je les crois exagérés. J'ai vu appliquer différentes fois le tabac à la surface du corps, j'ai appliqué moi-même les feuilles vertes et la décoction sur des plaies et des ulcères, et dans aucun cas, ces applications n'ont été suivies d'accidens graves, comme cela est arrivé dans les cas que je viens de rapporter. De plus, on connaît en pharmacie, sous le nom de *poudre de capucin*, un composé dont le tabac fait la principale partie ; les gens du peuple qui l'emploient fréquemment pour détruire leur vermine et celles de leurs enfans n'en sont nullement incommodés.

En distillant le tabac, on obtient une huile qui contient le principe si énergique découvert dans ces derniers temps par M. *Vauquelin*. *Murray* (3) assure que, si une partie vivante est traversée par une aiguille chargée d'un fil trempé dans cette huile de tabac, l'animal périt bientôt ; mais il ajoute qu'il est prouvé par l'expé-

(1) *Grant in Duncan*, *med. comment.*, dec. 2, vol. 1, p. 327 et suiv.

(2) *Eph. N. C.*, dec. 2, ann. 6, obs. 56.

(3) *Apparat. medicam.*

rience que quelques espèces de tabac ont un virus moins actif. L'huile distillée de cette plante, dit le chevalier de Jaucourt (1), est un si puissant émétique, qu'elle excite quelquefois le vomissement en mettant seulement le nez sur la fiole dans laquelle on la garde. Un petit nombre de gouttes injectées dans une plaie cause des accidens mortels, comme l'ont prouvé des expériences faites sur divers animaux par *Harderus* et *Redi*. (2). *Albinus* (3), qui a fait ces expériences sur une poule, une colombe et un chien molosse, rapporte cependant qu'aucun de ces animaux ne périt. *Fontana* (4) a observé que la même huile, appliquée sur la blessure des animaux, occasionnait des vomissemens et quelques autres accidens, mais ne les tuait point. Je l'ai faite moi-même sur un jeune chien qui a éprouvé les mêmes accidens, et n'en a pas plus été la victime.

J'ai dit que l'un des effets les plus remarquables du tabac était de détruire l'appétit. Les Indiens, qui ont fait cette remarque avant nous, font avec des coquillages desséchés et pulvérisés, et les feuilles de tabac, une préparation dont ils se servent pour supporter la privation de toute nourriture pendant trois à quatre jours (5). Ils font une masse avec partie égale de tabac pulvérisé et de poudre de coquille, et la partagent en pilules ; ils s'engagent, munis de ces pilules, dans les déserts, et assurent qu'en en ayant toujours une dans la bouche, ils supportent facilement la soif et la faim.

---

(1) Encyclopédie.

(2) *Redi experiment. naturæ*, p. 50.

(3) *Dissert. de Tabaco*. Francf., Viadria, 1695, p. 11.

(4) *Fontana*, Traité sur le venin de la vipère.

(5) *Etmuller*, t. 1, p. 8.

TROISIÈME PARTIE.

Il est peu de plantes qui aient eu autant de panégyristes que le tabac : on a vanté ses merveilleux effets en prose et en vers. Pour faire connaître quel rang sa description occupait autrefois dans les traités de matière médicale, il suffira de dire qu'il n'y avait alors aucune maladie pour laquelle on n'employât cette subsance. A peine fut-il connu, qu'on multiplia ses préparations à l'infini; on en fit des infusions, des décoctions, des sirops, des extraits, des huiles, des emplâtres, des poudres, qu'une médecine empirique plaçait partout. En vain quelques observateurs écrivirent-ils qu'il n'y avait presque point de cas où son emploi dût être admis; en vain essayèrent-ils de dessiller tous les yeux, en démontrant que son âcreté, sa causticité, son odeur fétide, sa saveur nauséabonde, sa qualité narcotique, en faisaient un remède aussi dangereux que tous ceux tirés des plantes de la même famille : l'aveuglement le plus funeste ne se rendit point à leurs sages conseils. On pourrait en être surpris, si de semblables erreurs ne se renouvelaient souvent.

Depuis la révolution que quelques médecins philosophes ont fait subir à l'art de guérir, depuis que cette science a repris le rang qu'elle aurait toujours dû occuper parmi les sciences naturelles, l'emploi du tabac, comme celui de tant d'autres remèdes merveilleux, a été restreint à un petit nombre de cas, dans lesquels l'expérience a démontré son efficacité. Je me borne à les indiquer, et je renvoie, pour plus amples détails, aux nombreux traités écrits sur le même sujet.

On n'est pas d'accord sur l'utilité du tabac fumé, comme

moyen employé contre la peste. Quelques auteurs, et surtout *Diemerbroek*, ont vanté le tabac comme excellent préservatif contre cette maladie; d'autres, au contraire, ont blâmé son usage. Il est bien certain cependant que ceux qui fument avant de fréquenter les lieux où l'air est corrompu sont moins frappés de son odeur infecte; ils sont en quelque sorte enveloppés d'une atmosphère de fumée de tabac qui empêche l'exhalaison que dégagent les malades de les impressionner aussi vivement que ceux qui n'ont point cette habitude. Elle paraît d'autant plus convenable dans la peste et autres maladies contagieuses, que, par son âcreté, la fumée force de rejeter la salive qui fournit un véhicule aux miasmes. De plus, les boissons que l'on prend après avoir fumé se chargent, ainsi que la salive, de son odeur empyreumatique, qu'elles portent dans les viscères de la digestion; enfin les gaz méphitiques contenus dans l'air qu'on respire peuvent aussi éprouver quelques modifications par la même cause, et devenir moins nuisibles. *Diemerbroek* (1) assure que c'est en fumant beaucoup qu'il s'est garanti de la peste qui régnait à Nimègue, ce qu'il prouve en rapportant plusieurs observations, parmi lesquelles j'ai choisi la suivante : « *Cum N. Straeten, notarius publicus, in angiportu propè scholam tripudiariam habitans, peste cum alvi fluxu laboràret, ad ipsum invisendum vocatus fui. Post brevissimam visitationem domo rursùs egressus, illicò me vertigine, nauseâ, et cordis anxietate affatum sensi, ità ut pestilens contagium me concepisse non dubitarem. Quàpropter, postpositis omnibus negotiis (erat namque circiter horâ decimâ antemeridianâ), statim me domum contuli, atque tabaci optimi quinque sexve fistulas fumisuctione exhausi, cujus usu omnia prædicta symptomata ita penitùs evanuerunt, ut ne minimum quidem mali ampliùs sentirem. Tunc rursùs foràs prodire et reliquos ægros invisere volens, theriacæ Andromachi drachmam præsumpsi, atque ità deinceps optime valui.* » — Chaque

(1) Diemerb., *Tractat. de Peste*, p. 157, 162, 180, 273.

fois que *Diemerbroek* éprouvait les mêmes symptômes, il se servait toujours du même remède, comme il le dit ailleurs : « *Tabacum pro insigni præservativo remedio semper habui, ejusque fumum in ipso conceptæ luis principio mihi aliquoties insigniter profuisse comperi : qui felix effectus etsi omnibus non contingat, in multis tamen militibus peste jam correptis eundem quoque non semel observatum fuisse à capitaneis fide dignis, nobis narratum est.* » — Le même préservatif a réussi dans un assez grand nombre de circonstances. *Murray* rapporte qu'un prêtre, qui administrait les sacremens à des pestiférés, se garantit de la peste par le même moyen. Enfin on a remarqué, lors de l'horrible peste qui ravagea la ville de Londres, que toutes les maisons où on préparait et vendait du tabac n'en avaient point été atteintes.

On pourrait regarder l'usage de fumer comme un moyen assuré pour se garantir de l'impression des miasmes délétères de la peste et autres maladies contagieuses, s'il avait toujours réussi ; mais il existe un grand nombre de faits qui prouvent que, si la fumée de tabac a été utile pour *Diemerbroek*, elle n'a été d'aucune utilité dans d'autres circonstances. *Diemerbroek* (1) rapporte lui-même qu'à Nimègue tous les débitans de tabac ne furent pas exempts de la peste. La fumée de tabac n'en préserva pas les habitans de Leipsick (2) ; et ceux qui à Moscow fumèrent beaucoup n'en furent pas plus exempts que les autres (3). Il est prouvé, par des faits indubitables, que le tabac ne fut d'aucune utilité contre la peste qui régna en Transylvanie (4). Enfin les ravages connus de ce terrible fléau chez les Turcs, qui fument presque tout le jour, ne doivent-ils pas faire perdre au tabac une grande partie du prix que *Diemerbroek* et autres lui donnent comme préservatif contre cette maladie ?

---

(1) *Loco citato.*

(2) Rivini, *Dissertat. medica*, p. 870.

(3) De Mertens, *Observ. med. de Febre putrid.*, p. 185.

(4) Chenot, *Tract. de Peste*, p. 239 et suiv.

Il résulte de tous ces faits que la fumée de tabac ne peut être regardée comme un préservatif infaillible contre l'action des miasmes délétères de la peste, mais qu'elle a garanti de leur impression un assez grand nombre d'individus pour que son utilité ne soit point méconnue. Nous pensons que l'usage de fumer, réuni à l'emploi des autres moyens recommandés par la précaution, peut être très-utile aux médecins qui sont employés dans les hôpitaux militaires, ou dans tout autre endroit, lorsque des épidémies de maladies contagieuses y exercent leurs ravages. Ce préservatif sera d'autant plus efficace, que l'on n'y sera point accoutumé.

Les événemens de la guerre ayant ramené l'armée française vers la capitale au commencement de 1814, on fut forcé de placer momentanément ses malades et ses blessés dans les hôpitaux civils. Leur nombre s'étant accru en peu de temps jusqu'à 25 mille, l'hospice de la Salpêtrière fut transformé en hôpital militaire le 9 février; deux mille militaires y furent placés. Malgré les plus sages précautions, le nombre des maladies contagieuses augmenta si rapidement, que l'air des salles en fut bientôt infecté. Les médecins et autres employés, forcés de rester la plus grande partie du jour au milieu des malades, contractèrent pour la plupart ces maladies contagieuses. J'éprouvai à mon tour les symptômes précurseurs du typhus, un sentiment d'accablement, des douleurs dans les membres, des nausées, etc. Lorsqu'à l'exemple de quelques médecins, j'essayai de fumer, n'étant point habitué à l'action de la fumée de tabac, elle me jeta bientôt dans un état d'ivresse; j'évacuai beaucoup par haut et par bas, et me trouvai si faible ensuite, que je fus contraint d'abandonner mon service pour me mettre au lit. En peu de temps, je tombai dans un assoupissement profond, et transpirai beaucoup. Le lendemain, la fumée de tabac me fit moins d'effet; j'éprouvai seulement quelques étourdissemens, et fus fatigué par des selles fréquentes. Le troisième jour, je fus en état de reprendre mon service. L'odeur fétide et énervante des salles ne me fit plus depuis le même effet qu'avant mon indisposition. Je

continuai de fumer tous les matins avant de me rendre auprès des malades, et chaque fois que je manquais de le faire, j'étais bien plus sensible à l'impression des miasmes que je respirais.

Dans le cours du siècle dernier, on a beaucoup employé les lavemens irritans, pour déterminer, par la secousse qu'ils donnent au canal intestinal, la rentrée de la portion d'intestin sortie de la cavité abdominale et étranglée. Le plus usité des remèdes de ce genre, était la fumée de tabac, que l'on introduisait par l'anus avec une seringue construite pour cela. *Tissot* (1), *Rosier* (2), *Stisser* (3), *Schaffer* (4), *Dehaen* (5), *Gaubius* (6), *Gardanne* (7), *Feller* (8), et M. le professeur *Pinel*, ont inventé différens instrumens pour donner ces lavemens. *Murray* préfère celui de *Gaubius*, tant pour la simplicité de sa construction, que parce qu'il ne laisse rien perdre. Il est fait comme un soufflet ordinaire, et consiste en un sac de cuir à deux compartimens. Il y a, sur le côté de ce sac, une ouverture bouchée par un tube cylindrique, dont l'extrémité libre se termine par un chapiteau destiné à recevoir les feuilles de tabac enflammées; à son extrémité antérieure est adaptée une canule d'ivoire ou de bois, comme dans la seringue ordinaire.

Les malades auxquels on introduit ainsi la fumée de tabac par l'anus éprouvent le plus souvent un sentiment de faiblesse, des défaillances, des sueurs froides; son action énergique échauffe,

---

(1) Conf., p. 192.

(2) Observ. sur la Physique, t. 7, p. 275 et suiv.

(3) *Epistola de Machinis fumiductoriis curiosis.* Hamb., 1686, c. fig.

(4) *Gebrauch und Nutzen des tobacksrauchsclystier*, c. fig.

(5) *Rat. medendi*, *P.* 1, p. 113.

(6) *Advers. varii argumenti*, lib. 1, c. 4.

(7) Sur les Asphyxies avec la description d'une nouvelle boîte fumigatoire portative, c. fig.

(8) *De Enematibus, atque novâ, fumum tabaci inferendi Methodo.* Leips., 1781, c. fig.

pince, et fait fortement contracter les intestins. Elle agit sur eux comme sur la bouche et sur le gosier, en ce qu'elle détermine de même une plus grande sécrétion de mucosités. Les matières fécales contenues dans les gros intestins sont évacuées, et ne mettent plus d'obstacle à celles qui se rencontrent à l'endroit de l'étranglement. Celles-ci trouvent donc plus de facilité à s'échapper, et elles le font d'autant plus aisément, qu'elles y sont déterminées par l'action augmentée du canal. *Heister* dit avoir vu guérir, avec cette fumée, une femme qui, depuis trois jours, était dans les accidens de l'étranglement et dans un danger imminent. Il avait fait pousser la fumée pendant un temps assez long, et le tabac dont il s'était servi était très-fort. Les évacuations commencèrent peu de temps après, et l'intestin rentra de lui-même. Ce succès l'engagea à en continuer l'usage, et il dit n'avoir pas eu occasion depuis d'opérer de hernie étranglée, tant il lui a bien réussi. *Callisen* en conseille l'usage pour les hernies étranglées compliquées de spasmes; mais il recommande de l'employer avec la plus grande précaution. *Dehaen* préconisait beaucoup la fumée de tabac en 1756; il avait sauvé une vieille femme et un jeune homme par son usage : l'expérience le détrompa promptement, et lui montra combien l'opération était préférable.

En effet, quand on injecte la fumée de tabac lorsqu'il existe une hernie étranglée, l'irritation qu'elle produit doit nécessairement augmenter l'inflammation déjà existante, puisqu'il n'y a point d'étranglement sans inflammation; or si l'intestin *hernié* ne rentre point, cette inflammation, devenue plus intense, ne laisse plus les mêmes probabilités pour le succès de l'opération; il peut même arriver que l'intestin se gangrène. L'injection de la fumée doit donc être plus funeste qu'utile, si la hernie est étranglée, et c'est avec raison qu'on a renoncé à son usage dans ce cas.

Toutes les fois que la hernie ne sera point étranglée, que les matières circuleront difficilement dans l'intestin hernié, ou en d'autres termes qu'il y aura engouement, on pourra employer la fu-

mée de tabac avec avantage et sans la même crainte, parce qu'alors on n'agira point sur des parties enflammées. Les intestins, fortement excités, se contracteront, et feront parcourir aux matières leur trajet naturel. Il n'en sera plus de même si l'accumulation de ces matières a été portée au point de produire l'inflammation; l'injection de cette fumée pourra quelquefois en déterminer l'évacuation, et faire disparaître l'étranglement; mais, dans le cas contraire, elle augmentera les accidens.

Depuis long-temps, on a reconnu l'utilité des lavemens de fumée de tabac pour rappeler les noyés à la vie. On s'en sert aujourd'hui généralement; souvent ils réussissent. Cependant M. *Portal* (1) a essayé de détourner de leur usage, en prouvant par des argumens spécieux qu'ils étaient inutiles et même nuisibles; l'expérience a démontré le contraire, et il suffit à cet égard de citer l'autorité de *Tissot* (2) et de *Dehaen* (3).

Les lavemens de fumée de tabac donneraient peut-être d'heureux résultats employés dans les autres espèces d'asphyxie, dans la suffocation par la vapeur du charbon et autres gaz méphitiques, dans la strangulation par suspension, ou encore dans le cas où les enfans paraissent avoir été étouffés par la constriction du cordon ombilical autour du cou, ou enfin par les manœuvres d'un accouchement laborieux (4). *Sydenham* les recommande dans la maladie connue sous le nom de *passion iliaque*; il le fait précéder par la saignée. Donnés pour les attaques d'apoplexie, d'épilepsie (5) et d'hystérie, ils ont souvent été utiles.

On pourrait encore les employer avec avantage pour faciliter

---

(1) Observat. sur l'usage des fumigations par le fondement dans le traitement des noyés.

(2) Avis au peuple, chap. 28.

(3) *Loco citato.*

(4) *Murray*, Apparat. medic.

(5) *Eph. N. Cur.*, ann. 7, ob. 196.

l'excrétion des matières fécales, qui, chez les vieillards, s'accumulent si fréquemment dans le rectum ; mais la décoction ou l'infusion des feuilles serait préférable, parce qu'elle aurait le double avantage d'irriter comme la fumée, et d'amollir les matières qui sont alors toujours plus ou moins desséchées et dures.

Chopart, Desault, Fowler, Schaffer, Hinckel, Souville, employaient toujours la décoction de préférence. Si on voulait s'en servir, il faudrait agir avec précaution, car des malades rappelés à la vie par ce moyen ont éprouvé ensuite des convulsions, des vomissemens, des sueurs froides et d'autres accidens. Une décoction faite avec une once de tabac dans deux pintes d'eau, réduite à moitié à peu près, et injectée dans un cas de hernie, ne peut occasionner aucun accident plus grave que la fumée. Une semblable décoction peut être employée dans les mêmes circonstances et avec les mêmes avantages que cette fumée. *Murray* rapporte que *C. Souville* (1) sauva la vie à un prêtre qui avait une hernie étranglée, en employant cette décoction de tabac. Aussitôt qu'il y en eut une assez grande quantité d'injectée, le malade tomba en défaillance, vomit beaucoup, eut plusieurs selles, et la hernie rentra. Quelquefois on a fait précéder ce lavement par la prescription de l'infusion *théiforme* de tabac prise en petite quantité à la fois et pour toute boisson (2).

En 1785, *Fowler*, médecin anglais, publia, après de nombreux essais, un traité dans lequel il préconisa le tabac employé comme diurétique dans le traitement des hydropisies (3). Il le donnait tantôt en poudre, en pilules, tantôt en infusion dans le vin ou l'alcohol. Préférant le plus souvent ce dernier mode de préparation,

---

(1) Journ. de Méd. t. 50, p. 126.

(2) Ill. Richter, *in Chirur. Bibl.*, vol. 6, p. 536.

(3) *Medical reports of the effets of tabaco, principally with regard to its diuretic quality in the Cure of dropsies and dysuries.* London, 1785.

il faisait infuser pendant une heure deux gros de tabac dans quatre onces d'eau, et ajoutait au produit de l'infusion deux onces d'alcohol. Quarantes gouttes de cette liqueur étaient données matin et soir, et cette quantité était augmentée de cinq à dix gouttes chaque fois. *Fowler* assure l'avoir portée jusqu'à deux cents gouttes. Il administra ce remède dans les hydropisies partielles ou générales, et il assure que sur un nombre de trente-un malades, dix-huit furent parfaitement guéris, dix seulement soulagés sans guérison complète. Malgré son succès, ce remède n'a point été employé souvent, parce que son action trop énergique le rend dangereux, et qu'on a d'ailleurs beaucoup d'autres diurétiques qui n'ont point les mêmes inconvéniens. On pourrait l'essayer quand ils ne réussissent pas; mais il faudrait donner une très-petite quantité d'infusion à la fois, et la discontinuer, si elle venait à déterminer des vertiges, des coliques, l'ivresse, le vomissement, la stupeur, ou seulement un de ces accidens, pour en reprendre l'usage après leur disparition. *Cullen* pense que ce remède est trop énergique pour pouvoir être employé avec sécurité.

Outre ces différens cas, rarement on emploie le tabac en médecine. Ce serait un remède précieux, si son action était moins violente. Sa fumée calme assez promptement les douleurs atroces que cause la carie des dents. *Chomel* (1) et quelques autres médecins assurent que ses feuilles mâchées augmentent les forces digestives de l'estomac, qu'elles facilitent et augmentent l'excrétion des crachats muqueux dans le catarrhe, qu'elles s'opposent à l'engorgement des glandes du mésentère, etc.

On ne fait presque aucun usage du tabac à l'extérieur. *Murray* assure qu'on peut employer en toute sûreté les feuilles récentes, ou la décoction des feuilles sèches, pour améliorer l'état de certains ulcères, et cela à l'exemple des Indiens, qui s'en servent par-

---

(1) Plantes usuelles, t. 1, p. 182.

ticulièrement pour guérir les ulcères vermineux (1). *Stoll* (2) dit que ce moyen est très-fréquemment employé en Hongrie pour guérir la gale, et détruire la vermine des troupeaux. J'ai également réussi à améliorer l'état de quelques ulcères en les pansant avec sa décoction.

---

(1) *Rumph. herb. amb.*, t. 5, p. 226.
(2) *Rat. med.*, P. 4, p. 467.

HIPPOCRATIS APHORISMI

(*Edente* FOESIO.)

I.

Singultu detento, si sternutamenta accedant, singultum tollunt. *Sect.* 6, *aph.* 13.

II.

Quæ ex longo temporis intervallo assueta sunt, quamvis deteriora, insuetis minus molesta esse solent. *Sect.* 2, *aph.* 50.

III.

Ex profusâ purgatione convulsio, aut singultus succedens, malum. *Sect.* 5, *aph.* 4.

IV.

Odoramentorum suffitus muliebria educit et ad alia plærumque utilis esset, nisi capitis gravitatem inferret. *Sect.* 5, *aph.* 28.

